

CONTACTS AVEC LA DGSE. 21 et 23 Juillet 1987

1. Le contact avec la DGSE a eu lieu à plusieurs occasions:
 - a) Le soir du 21 Juillet, le chef de la DGSE et un de ses officiers, Mr. Pierre Lethier ont reçu pour le dîner HSAW, HDIO, le brig. Oelschig et le brig. Sonnekus.
 - b) HDIO et le brig. Oelschig ont parlé avec Pierre Lethier à deux autres occasions, à savoir le 21 Juillet à 17h et le 23 Juillet à 16h30.
2. Missiles antichar MILAN. Le Pres. Savimbi a fait une demande à la DGSE pour acheter des missiles Milan. Les coûts pour 120 missiles Milan et 30 lanceurs s'élèvent à 51,8 millions de francs (environ 17 millions de rands). Ni L'UNITA n'a les fonds pour ces armes, ni la RSA n'a la possibilité de les acquérir. Une réponse dans ce contexte est nécessaire. Le missile est de nouveau fabriqué et est à tout point de vue utile.
3. Missiles antiaérien MISTRAL. C'est un nouveau missile antiaérien qui est dans la phase finale de développement. On s'attend à ce qu'il soit supérieur au missile américain Stinger. Les Français espèrent pouvoir livrer cette année encore 3 ou 4 modèles de test à la RSA pour les essayer dans le domaine opérationnel. Ils projettent aussi de livrer l'an prochain 20 missiles des premiers modèles en production à utiliser contre le MPLA. Il y a la possibilité pour la RSA d'acheter les missiles Mistral à un pays tiers, par exemple le Zaïre qui pourrait les commander et fournir un certificat d'utilisateur final. Cependant cela signifie que la RSA doit accepter de payer une commission de 10% à Mobutu et au ministre de la défense du Zaïre, Likulia.
4. Projectiles de canon APILAS [roquette antichar]. La DGSE demande que la RSA fasse un bilan de l'utilisation en opération des Apilas pour le fournir aux Français. La DGSE arrangera la livraison de 100 Apilas à la RSA via le Gabon du 3 au 4 août 1987.
5. Visite des forces spéciales à la DGSE. Mr. Lethier indique que les 4 membres des forces spéciales pourraient venir en France un certain temps entre le 1^{er} et le 15 septembre. Ils préféreraient la période jusqu'au 12 septembre.
6. Visite de HDTI à la DGSE. Mr. Lethier indique que cette visite ne peut pas se tenir avant octobre/novembre de cette année et qu'ils sont prêts à discuter avec l'équipe de HDTI des questions suivantes:
 - a) Equipement électronique ennemi
 - b) Equipement de dépistage de matériel d'écoute ennemi utilisé notamment dans les ambassades
7. Missiles SAM 9. Mr. Lethier dit qu'il est possible d'obtenir ces systèmes via le BND en Allemagne. Il donnera plus d'informations lors d'une prochaine visite, probablement entre le 22 et le 24 août.
8. Georges Starckman. (Opération Daisy) La DGSE a réussi à le dépister en Suisse. Mr. Lethier voit la possibilité d'attirer Starckmann au Maroc avec une "nouvelle transaction". La RSA sera responsable pour la manipulation suivante de Starckman afin de récupérer les 20 millions de dollars de la RSA qu'il a balancés. Cette affaire devient extrêmement délicate et sensible, juste gérée par Mr. Lethier avec HDIO.

1. Le but de cet entretien était d'essayer de déterminer si Mr. Foccart peut aider la RSA à élargir ses contacts avec les États africains.
2. Mr. Foccart a indiqué qu'à ce stade il y a au moins 2 États avec lesquels la RSA peut coopérer de façon fructueuse sur une base bilatérale, la Côte d'Ivoire et le Gabon. Les autres États africains ne sont pas encore prêts pour une telle coopération, essentiellement à cause de l'image de la RSA en Afrique. D'après lui, cette image devrait être corrigée en donnant des informations sur les aspects constitutionnels les plus importants de la RSA. . De son côté il s'engage à faire en sorte que de telles informations, qui sont librement disponibles, soient également envoyées aux ambassadeurs français dans les pays africains, et il peut même essayer de s'en entretenir avec les chefs d'États. Par exemple il a été impressionné par l'explication donnée par HSAW du sens des Conseils des Services Régionaux, surtout par le fait que tous les groupes de population ont leur mot à dire au niveau régional sur les décisions à prendre et sur l'attribution des fonds pour l'exécution de telles décisions.
3. Selon Mr. Foccart le climat ainsi créé peut finalement conduire à une meilleure collaboration entre la RSA et les autres pays africains.
4. Mr. Foccart a soulevé un point spécifique en mettant sur le tapis l'affaire Albertini. Il demande qu'à ce stade la RSA ne libère pas Albertini, principalement pour les raisons suivantes:
 - a. Si Albertini était libéré maintenant, le prestige en reviendrait au Président Mitterand. Le premier ministre Chirac voudrait surtout éviter cela.
 - b. Si Albertini était libéré sans qu'aucune contre-partie possible n'ait été convenue, comme les lettres de créance de l'ambassadeur Geldenhuys, ou la libération de Wynand du Toit, alors l'image de la France qui est impliquée dans des négociations avec l'Angola à ce propos en serait affectée.

1. HSAW commence par expliquer que le gouvernement de la RSA ne franchit pas des étapes sous la contrainte mais décide lui-même ses propres ajustements. Le gouvernement de la RSA est sensible au fait qu'on n'ait pas l'impression qu'il cède aux pressions. HSAW a en particulier mentionné le point de vue de Houphouët-Boigny qui aimerait aider la RSA, mais qui voudrait obtenir quelque chose en échange.
2. De son côté Mr. Roussin a remis sur la table le problème d'Albertini. Il a demandé, au nom du premier ministre Chirac, qu'Albertini ne soit pas libéré. Il a demandé de donner l'impression qu'auparavant c'est Mitterand [Mitterrand] qui a rendu difficile la libération d'Albertini. Les raisons données pour cette demande sont:
 - a. Si Albertini est libéré, l'honneur en rejallira sur Mitterand [Mitterrand], et cela ne sera pas bon pour l'image de Chirac.
 - b. L'impression sera donnée que la RSA a agi sous la pression.
3. Mr. Roussin dit qu'un représentant de Chirac (probablement Wibeaux [Wibaux]) ira plus tard (c. a. d. probablement fin août) chez le Président Sebe avec une lettre du Premier ministre français, pour discuter de la libération d'Albertini. Il propose cependant que l'entretien et l'action prévue soient seulement limités au canal actuel. Chirac craint que si le canal du Ministère des Affaires Etrangères est utilisé, des fuites puissent remonter à Mitterand [Mitterrand].
4. Monsieur Roussin dit aussi que si Albertini est libéré, peu importe la méthode, Mitterand [Mitterrand] n'aura pas d'autre choix que d'accepter les lettres de créances de l'Ambassadeur Geldenhuys. On fera crédit à Chirac de la libération tandis que Mitterand [Mitterrand] sera obligé d'accepter les lettres de créance.
5. Pièces détachées de Mirage. Mr. Roussin a indiqué que lui et l'entourage du Premier ministre, son chef du cabinet militaire, le général Norlain, ont discuté de la possibilité de livrer directement à la RSA les pièces détachées de Mirage, qui actuellement doivent être obtenues via une tierce partie. Apparemment la directive qui interdit l'exportation de certaines pièces détachées vers la RSA est écrite de telle façon que le Premier ministre français puisse exercer son droit d'interprétation quant à la classification des pièces détachées. Au cas où on peut convaincre Chirac qu'il peut donner l'ordre à son Service des Douanes d'interpréter cette directive de la manière dont cela était fait jusqu'en 1983, alors l'envoi direct de pièces détachées vers la RSA pourrait se faire. HSAW a indiqué qu'à ce stade le besoin n'existe pas. Roussin a assuré qu'au cas où ce besoin existerait, il serait prêt à les aider.
6. Remarques. Après concertation entre HSAW et HDIO, Mr. Roussin est venu de nouveau les voir le matin du 24 juillet pour discuter de l'affaire Albertini. Le message qui suit lui a alors été présenté. L'opinion de HSAW et de HDIO est que le gouvernement de la RSA est prêt à soutenir pleinement le "timing" et la méthode de la libération d'Albertini à condition que le gouvernement français facilite la libération de Wynand du Toit. Mr. Roussin a transmis ce message samedi 25 juillet au Premier ministre français. Selon Mr. Ollivier qui était présent à cet entretien, le Premier ministre français a réagi positivement et pense actuellement envoyer Mr. Wibeaux [Wibaux] chez Dos Santos pour discuter de cette affaire.

ENTRETIEN HDIO et Mr. ROUSSIN le 24 Juillet 1987.

Le but de cet entretien était de passer à Mr. Roussin le message que selon l'opinion de HSAW et HDIO le plein appui du gouvernement de la RSA peut être attendu quant à la libération d'Albertini à la condition que la libération de Wynand du Toit soit effectuée par les services du premier ministre.

Mr. Roussin indique qu'ils ont reçu une information qu'un plan serait établi pour la livraison à la RSA d'avions Mirage via le Pérou. D'après leurs informations, le Pérou veut fournir à l'Argentine les 12 Mirages monoplace et les 4 Mirages à double commande qu'ils ont commandés et qu'ils ne peuvent pas payer. L'Argentine serait prête à vendre ces Mirages à la RSA. Mr. Roussin demande si cette information est exacte car l'Argentine a apparemment demandé si la France a quelque chose contre le fait d'être mêlée à ça. Mr. Roussin lui-même et les conseillers de Chirac vont faire de leur mieux pour pousser au succès d'un tel plan si la RSA y voit son intérêt.